

FORMATION CONTINUE

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : AVRIL 2025

Mentors 2025-2026

La commission scolaire a informé le SEP que le financement pour l'allocation du mentorat pour l'année scolaire 2025-2025 a été diminué par le ministère. Par conséquent, la libération pour le secteur de la formation continue s'établit à 85 % distribuée comme suit :

Éducation aux adultes : **10 % de libération**

WICC/PCVC : **15 % de libération**

VACC : **15 % de libération**

GRBA : **5 % de libération**

PEC : **20 % de libération**

PACC (formation professionnelle) : **20 % de libération**

Excès en formation continue

Si vous avez été déclaré excédentaire, une rencontre avec le service des ressources humaines et Pasquale Machado est prévue.

Échéanciers d'affectation

Les échéanciers d'affectation pour l'éducation des adultes et de la formation professionnelle sont affichés sur SSO sous *Human Resources* → *Staffing* → *Teachers Adult Ed and Voc*.

Éducation aux adultes:

1 – 30 mai

Les formulaires de disponibilité doivent être remplis sur SSO. À défaut de remplir le formulaire, une enseignante ou un enseignant sera considéré comme disponible à enseigner en tout temps dans leurs spécialités. Ceci ne s'applique pas aux enseignantes et enseignants réguliers E1.

Formation professionnelle:

D'ici le 12 mai

Les listes de rappel provisoires sont affichées sur SSO.

D'ici le 23 mai

Les enseignantes et enseignants vérifient les heures enseignées entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025 et les sous-catégories reconnues par la commission scolaire (maximum de 3) sur les listes provisoires de rappel. SVP, veuillez remplir le formulaire sur SSO si des corrections sont requises.

Soumis par: Pasquale Machado